



*On Demande des Terres
pour
Les Colons-Soldats.*

Un arrêté-en-conseil du 11 février 1919 confère au "Comité de l'Etablissement des Soldats" du Canada le droit d'acheter du terrain à revendre aux soldats de retour ayant des aptitudes pour l'agriculture et désirant s'y adonner d'une façon permanente.

Afin d'aider aux soldats à s'établir en tout endroit convenable selon leur désir, le Comité de l'établissement des Soldats désire avoir à chacun de ses bureaux provinciaux une liste choisie des terrains à culture disponibles pour achat dans tous les districts des Provinces de l'Est, avec description complète, et les plus bas prix au comptant, car le Comité n'achètera pas à crédit.

Le public est prévenu que ce terrain est pour être revendu aux soldats de retour. Il devra donc être propice à l'agriculture, et de prix raisonnable, pour que le soldat puisse réussir comme fermier. Ces terrains doivent être situés dans un rayon de sept milles d'un chemin de fer, défrichés, sans mauvaise herbes, eau à la main, et de prix modéré. En donnant les détails, mentionnez le marché et l'école le plus rapprochés. Vu le grand nombre de terrains vacants, il ne faudra immédiatement qu'un nombre de fermes bien limité. Les propriétaires aideront le Comité en offrant pour le moment seules les terres qui remplissent les conditions ci-dessus mentionnées.

Aucune commission ne sera chargée ou payée. Aucune offre de vente ne liera la personne qui la fait, tant que la vente ne sera pas conclue et le Comité ne s'engage aucunement à accepter l'offre.

Si demande est faite par un soldat de retour pour l'achat d'un terrain, le Comité pourra faire une inspection et une évaluation du terrain, dès que la neige aura disparu. Si la terre est de son goût, les négociations d'achat et de vente pourront dès lors commencer. Le Comité désire une liste de tous les districts habitables du Canada.

Toute communication concernant le terrain des Provinces de l'Est devra être adressé au Surintendant Provincial du Comité de l'Etablissement des Soldats dans la Province où se trouve située la terre offerte en vente. Voici les noms de ces surintendants:

QUEBEC: Le lieut.-Col. Bruce F. Campbell, Bloc Drummond, Montréal.

ONTARIO: Mr. W. M. Jones, 32 Adeladie St., East, Toronto.

NOUVEAU-BRUNSWICK: Mr. Wm. Kerr, Post Office Bldg., St-Jean.

NOUVELLE-ÉCOSSE: Mr. R. H. Congdon, 529 Barrington St., Halifax.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD: Comité de l'Établissement des Soldats, Bloc Riley, Charlottetown.

LE COMITE DE L'ETABLISSEMENT DES SOLDATS.
CANADA.